Actualités sur...

... l'intégration et la ville

Bulletin d'information diffusé par l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville ORIV Alsace



VIE DE L'ASSOCIATION



Parution de l'édition 2006 du Guide « Etrangers et immigrés en Alsace : quide pour comprendre et agir »

Ce guide, édité pour la première fois en 2005, a été conçu pour permettre aux élus locaux de trouver des réponses concrètes aux questions concernant les étrangers ou les immigrés. Il aborde la plupart des sujets liés aux étrangers, à l'intégration et à l'immigration, dans des domaines aussi variés que l'état civil, les politiques publiques, l'école, la langue française, les religions, le logement, la santé et la participation locale. Accessibles à tous, quel que soit le niveau de connaissance initial, les informations qui sont à la fois juridiques, sociologiques ou statistiques y sont présentées synthétiquement, mais également illustrées d'expériences locales.

L'édition 2006 propose une réactualisation des fiches déjà éditées (complément et modification en fonction des changements intervenus qu'ils soient législatifs, statistiques...) et la parution de nouvelles fiches sur les questions de santé et de participation des habitants.



Les associations locales et la campagne européenne « Tous différents, tous égaux »

A l'occasion du lancement de la campagne 2006-2007 « Tous différents, tous égaux ; pour la Diversité, les Droits de l'Homme et la Participation », plusieurs associations locales, dont l'ORIV, concernées par ces thématiques ont été contactées par le Centre Européen de la Jeunesse. Elles ont exprimé la volonté d'une réelle implication dans le cadre de cette campagne européenne. Dans cette perspective, elles se sont rencontrées quatre fois depuis octobre 2006. Les objectifs sont autant la volonté de travailler sur des thématiques communes, et en premier lieu sur des actions pour la campagne, que celle de créer un système de partage d'informations sur les initiatives, activités et domaines de travail, des différentes associations participantes et du Centre Européen de la Jeunesse.

Ces temps de travail ont permis l'émergence de nombreuses propositions d'actions. La première action commune est programmée le **24 Mars 2007** à Strasbourg (lieu restant à définir). Plusieurs espaces (sous tentes) seront mis en place, pour des animations, des expositions, et des débats. Les associations locales participantes mettront à disposition leurs savoirs-faire à cette occasion.

Ce groupement des associations locales dont fait parti l'ORIV appelle les autres structures, militant pour la Diversité, les Droits de l'Homme et la Participation, à les rejoindre, pour faire progresser ces idées. A noter qu'un second évènement commun se dessine pour le mois de septembre 2007 et que d'autres évènements et réflexions pourront se mettre en place entre associations intéressées et impliquées.

N'hésitez pas à contacter l'ORIV pour plus de renseignements.



ACTUALITES suite...

Des départs et des arrivées à l'ORIV... La fin de l'année 2006 et le début de celle de 2007 ont été marqués par de nombreux changements au sein de l'équipe de l'ORIV. Après plus de sept années passées dans la structure (septembre 1999 à décembre 2006), Delphine BOUVIER a quitté ses fonctions. L'ORIV a été amené à engager à la mijanvier Gaëlle DONNARD, comme chargée de mission. Son expérience antérieure dans le domaine du droit, de la prévention des discriminations et de l'intégration viendra enrichir les compétences existantes au sein de l'équipe. Parallèlement, et compte tenu de l'activité de l'association, Najette MEGHRICHE a été recrutée, pour une période de deux mois. Elle apporte son expérience dans le cadre de l'appui à l'élaboration des Contrats Urbains de Cohésion Sociale (cf. dossier du mois). De plus, depuis quelques mois, Adeline CHERQUI, dans le cadre d'un stage pour son Master 2 Professionnel« Espaces, Sociétés et Territoires », Parcours « Projets, Conflits, Médiations » contribue à l'étude sur la vie associative issue de l'immigration. Enfin, depuis mijanvier et pour six mois l'ORIV s'appuie également sur les connaissances de René DIYELANI, dans le cadre d'un master de démographie. Il intervient en particulier sur les questions d'observation.



Rencontre de l'ORIV (sous réserve)

27 Mars 2007 - 18h15 à 20h15 - Maison des associations - Strasbourg (1a place des Orphelins) Dans le cadre des « Rencontres de l'ORIV », il est prévu l'intervention de Jacques DONZELOT, sociologue. Il y développera les idées de son dernier ouvrage, intitulé « Quand la ville se défait... Quelle politique face à la crise des banlieues ? ». L'auteur tente de comprendre comment les émeutes de novembre 2005 ont pu se produire, en revenant sur l'histoire de ces « cités ». De plus, il propose une réflexion sur la politique de la ville, menée en France depuis les années 80, revenant notamment sur le concept de mixité sociale, qui doit, pour lui, être un objectif et non un moyen, cette mixité devant être le résultat d'une « mobilité sociale facilitée ». L'auteur revient aussi sur, ce qui constitue pour lui, le plus grand échec de cette « politique de la ville » : la participation, « qui a été conçue comme le moyen de restaurer l'autorité de l'Etat dans ces quartiers, et non d'impliquer les gens dans l'action sur ces quartiers où ils vivent ».

La tenue de la rencontre sera confirmée sur le site de l'ORIV : www.oriv-alsace.org

Voir la rubrique Retour sur... au dos

ZOOM DU MOIS QUELLES NOUVELLES PERSPECTIVES POUR LA POL

RETOUR SUR

•

L'ORIV... et ses financeurs

Depuis 2000, l'action de l'ORIV en tant que centre de ressources régional dans le domaine de l'intégration, de la lutte contre les discriminations et la politique de la ville était en grande partie financée dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région. Ce contrat arrivant à échéance fin 2006, l'ORIV a engagé avec ses financeurs des discussions afin de préciser les modalités des financements et le contenu de son action pour les prochaines années. Ces discussions amorcées lors du comité de suivi (réunion rassemblant l'ensemble des financeurs) de décembre 2006, seront poursuivies à l'occasion d'une seconde réunion prévue le 21 février. Dans l'intervalle, des démarches sont menées afin de préciser. avec chaque partenaire, les attendus et les possibilités d'action de l'ORIV. La réunion de décembre a également permis à l'ORIV de faire un premier bilan des activités menées en 2006.

Rencontre transfrontalière

Cette rencontre franco-allemande, du 17 novembre 2006, co-organisée par l'ORIV avec l'Evangelische Fachhochschule de Freiburg (une école de travailleurs sociaux) et Frag (un regroupement de travailleurs sociaux), sur le thème « La participation des jeunes résidant dans les quartiers d'habitat populaire : Solution, Fausse piste ou impasse? » a réuni 140 personnes au centre Européen de la Jeunesse, à proportion presque égale entre les deux pays. Les techniciens de collectivités locales, de centres socio-culturels, membres d'associations, éducateurs, étudiants en travail social ont pu entendre, le matin, différents conférenciers allemands et français présentant la situation de ces jeunes et leur place dans le débat public, en identifiant notamment les différences et les ressemblances entre les deux pays. L'après-midi a été consacré en grande partie à 3 ateliers portant sur les formes d'expression et de participation au débat public de ces jeunes. Les professionnels ont pu, à cette occasion, entendre d'autres expériences et partager leurs pratiques. Ce premier temps de rencontre, d'échange entre professionnels a permis de **nouer des** contacts, et de mettre en avant la pertinence d'un travail transfrontalier sur cette thématique. L'ORIV est actuellement en train d'étudier les possibles projets avec ses deux partenaires du colloque. A suivre ...

zo

ZOOM DU MOIS

Introduction

Depuis trente ans, ce que l'on appelle communément la **politique de la ville s'est construite progressivement**. Initialement, elle regroupait les actions pour le développement social des quartiers (DSQ), puis à la fin des années 80 cette politique a pris le nom de « politique de la ville ». Au vu des enjeux dont elle relève, on peut considérer la **politique de la ville** comme une **politique de lutte contre l'exclusion**, conduite dans un **cadre territorial**, en faveur de **zones urbaines où la précarité sociale est forte**, menée par **l'Etat en partenariat contractuel avec les collectivités locales**.

On peut donc la considérer comme une **politique de développement social urbain** visant à la cohésion territoriale et à la cohésion sociale, par une action menée sur l'espace de la ville. Ainsi la politique de la ville ne désigne pas l'ensemble des politiques urbaines. Elle **ne s'intéresse qu'aux quartiers en « crise »**, c'est-à-dire aux îlots résidentiels dont les habitants accumulent les difficultés sociales (habitat dégradé, chômage, précarité économique, échec scolaire...).

La politique de la ville à **travers les dispositifs** (procédures de DSQ, contrats de ville, contrats d'agglomération et depuis peu les Contrats Urbains de Cohésion Sociale) s'est efforcée à mobiliser des moyens financiers et humains pour réduire les difficultés des territoires identifiés comme prioritaires et recréer des liens avec la ville ou l'agglomération.

La politique de la ville entre 2000 et 2006, en quelques mots

La période récente, allant de 2000 à 2006, qui correspondait à la durée des nouveaux contrats de ville (calquée sur celle des programmes européens et sur celle du Contrat de Plan) a été l'occasion d'un rapprochement entre collectivités et Etat mais aussi d'un développement de nouveaux modes d'intervention et de nouvelles thématiques (veille éducative, adultes relais, enjeux économiques...). La loi du 1er août 2003, "loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine", a marqué une nouvelle étape avec la mise en œuvre de manière systématique de l'observation, mais surtout avec le développement des enjeux de rénovation urbaine et le principe de guichet unique avec la mise en place de l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU).

Les événements d'octobre-novembre 2005 ont, notamment, amené le gouvernement à repositionner les enjeux sociaux et à décider de la création d'une **Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances** (ACSE) souhaitant, par ce biais, disposer d'un acteur susceptible d'être **le partenaire de l'ANRU, sur le plan social** mais aussi permettant un travail plus en proximité avec les élus. Il s'agissait également de permettre une simplification des démarches.

2007 : une nouvelle étape pour la politique de la ville

Les « contrats de ville » sont abandonnés au profit des **Contrats Urbains de Cohésion Sociale** (CUCS).

Ceux-ci sont issus de la phase d'évaluation qui s'est déroulée en 2005 (rapport de Pierre ANDRÉ et Assises de la politique de la ville) et aussi des orientations prises fin 2005 et 2006

Le sénateur Pierre ANDRÉ a été missionné, par le gouvernement, pour produire un rapport sur « l'avenir des contrats de ville » qui a été présenté au Sénat le 15 juin 2005. Compte tenu de l'échéance des contrats de ville (fin 2006) il s'agissait de réfléchir aux perspectives de contractualisation entre l'Etat et les collectivités. Cette réflexion était d'autant plus importante que le contexte était marqué par une nouvelle répartition des

rôles et compétences. Le bilan s'est avéré mitigé. L'auteur soulignait les avancées et points positifs de la politique de la ville comme la mobilisation des acteurs, la création de nouvelles formes de partenariat, le travail des associations ou encore l'adaptation des politiques publiques aux territoires. Mais il relevait également des écueils notamment en terme de lisibilité, d'empilements des dispositifs, de démultiplication des actions et de difficile mobilisation des financements à une hauteur suffisante et de manière rapide. Il ne réfutait pas le principe de ce contrat mais proposait de le rénover et de le simplifier dans la mesure où il considérait qu'il était important qu'existe une politique contractualisée entre l'Etat et les collectivités. « L'effort de solidarité nationale et de mobilisation financière en faveur des territoires les plus en difficultés doit impérativement être maintenu tant que la situation de ces quartiers n'est pas acceptable ». Il plaidait pour un maintien du principe et des financements d'une politique territorialisée en accroissant le rôle de la collectivité dans le pilotage de celle-ci.

Pour aller plus Ioin : « Contrat de ville : rénover et simplifier », rapport d'information au Sénat n°402 réalisé par Pierre ANDRE, sénateur, 54 pages. Site internet : www.ville.gouv.fr

Les Contrats Urbains de Cohésion Sociale, de quoi s'agit-il ?

Les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) constituent le **nouveau** cadre contractuel de la politique de la ville à compter de 2007. Annoncés lors du Comité Interministériel des Villes du 9 mars 2006, ils remplacent les contrats de ville.

Le CUCS est le cadre (contrat unique) de mise en oeuvre du projet de développement social et urbain en faveur des habitants de quartiers en difficulté

Ces nouveaux contrats sont signés, entre le maire (ou le représentant de l'EPCI) et l'Etat, pour 3 ans (2007-2009) et reconductibles une fois après évaluation. Ils feront l'objet de bilan annuel. Des partenariats seront mis en œuvre avec les autres acteurs, notamment les départements et les régions.

L'Etat souhaite que **cinq thématiques prioritaires** soient prises en compte : le développement économique et l'emploi, la rénovation de l'habitat et le cadre de vie des quartiers, la réussite éducative, la citoyenneté et la prévention de la délinquance et la santé. Par ailleurs les CUCS doivent prendre en compte des objectifs en faveur de **l'intégration**, **de la lutte contre les discriminations** et de **l'égalité des chances** dans chacune des cinq thématiques prioritaires. Le contrat doit également être en **cohérence avec le projet de rénovation urbaine**. Enfin, il doit permettre une prise en charge et un **accompagnement de la jeunesse**.

Textes de référence : Circulaire du 24 mai 2006, Comité Interministériel de la Ville du 9 mars 2006.

Les Contrats Urbains de Cohésion Sociale en Alsace

Actuellement, en Alsace plusieurs Contrats Urbains de Cohésion Sociale sont **en cours d'élaboration**.

Dans le Bas-Rhin, on peut citer les territoires de Haguenau-Bischwiller-Katzenhouse et de la Communauté Urbaine de Strasbourg. Dans le Haut-Rhin, il s'agit des territoires de la CAMSA (Communauté d'Agglomération Mulhouse Sud Alsace), de Colmar, de Cernay, d'Illzach, et de Wittelsheim.

Situation des territoires de la politique de la ville...

La loi du 1er août 2003 d'orientation et de programmation pour la Ville donnait pour objectif à la politique de la ville la réduction significative, sur une période de cinq ans,

Suite colonne ci-contre

... suite

des écarts entre ses territoires prioritaires, les Zones Urbaines Sensibles (ZUS), et le reste des territoires urbains dans cinq grands domaines : l'habitat, l'emploi et l'activité économique, la réussite scolaire. la santé, la sécurité et la tranquillité publiques. Afin de se donner les moyens de suivre ces évolutions, l'Etat a mis en place un Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles (ONZUS). Le rapport de l'ONZUS pour 2006 est paru en fin d'année. Si certains des indicateurs étudiés permettent de relever une dynamique positive (créations d'activités dans les Zones franches urbaines par exemple), la plupart font état de la persistance de différence, voire de leur accroissement, entre les ZUS et les villes dans lesquels ils se trouvent. C'est notamment le cas dans le domaine de l'accès à l'emploi, de la réussite scolaire, de la concentration spatiale des situations de pauvreté ou de l'insécurité ressentie par les habitants. Ces différents thèmes sont traités dans le rapport de l'ONZUS. Quelques chiffres permettant de rendre compte de ces difficultés : Dans le domaine de l'emploi. 14% des personnes âgées de 15 à 59 ans résidant en ZUS sont au chômage, alors que c'est « seulement » le cas de 8% hors ZUS. En moyenne sur l'année 2005, le taux de chômage dans les ZUS est plus de deux fois supérieur à celui des autres quartiers. Par ailleurs pour ceux ayant un emploi, ils sont plus souvent qu'ailleurs dans des contrats précaires et surqualifiés par rapport à l'emploi occupé. Concernant les revenus, les indicateurs observés font apparaître une faiblesse moyenne des revenus des ménages vivant en ZUS, la concentration des situations de pauvreté, mais aussi la diversité des niveaux de revenus dans ces quartiers.

Les CUCS et l'ORIV

Dans ce contexte évolutif et de mise en œuvre d'une nouvelle étape de la politique de la ville, l'ORIV a mis en place, au cours du dernier trimestre 2006, des réunions entre professionnels de la ville (« Jeudis des professionnels de la ville ») permettant d'aborder des thèmes centraux pour les territoires, à savoir la mixité et le renouvellement urbain, la réussite éducative, la participation des habitants... à partir de l'expérience des uns et des autres. Ce rendezvous s'inscrit dans le cadre de l'appui aux acteurs, mission dévolue à l'ORIV dans le cadre de sa fonction de Centre de Ressources. Un bilan réalisé début 2007 permettra de définir les conditions de poursuite ou non de ces réunions.

Par ailleurs, l'ORIV a été sollicité par la Préfecture du Haut-Rhin afin d'assurer, plus particulièrement, une mission d'ingénierie dans le cadre de l'élaboration de plusieurs Contrats Urbains de Cohésion Sociale, à savoir ceux de Colmar, Cernay, Illzach et Wittelsheim.

Suite du Zoom du mois au dos...





Bilan et perspectives d'avenir des politiques conduites envers les quartiers en difficulté depuis une quinzaine d'années

Rapport d'information réalisé par Pierre ANDRÉ et Alex TÜRK (2006)

Suite aux évènements de l'automne 2005, une mission commune d'information a été mise en place en décembre 2005 par le sénat. Elle a été chargée d'élaborer un rapport sur le bilan et les perspectives d'avenir des politiques conduites envers les quartiers en difficulté. Ce rapport, remis au sénat le 30 octobre 2006 par les sénateurs Alex Turk et Pierre André (respectivement président de la mission et rapporteur), propose une «réflexion globale sur la ou les politiques de la ville engagées depuis le début des années 90 ». La mission a principalement rencontré des maires (avec un déplacement sur Strasbourg pour visiter les quartiers de Hautepierre, de la Meinau et du Neuhof) et des institutionnels (anciens ministres de la politique de la ville, préfets) et quelques acteurs de terrain (associations et chefs d'entreprise) afin d'appréhender l'ensemble des politiques mises en œuvre dans ces quartiers.

Synthétiquement, on peut relever que les auteurs mettent en avant le fait que « ces émeutes urbaines ne sauraient être considérées comme la conséquence des difficultés que rencontrent ces quartiers ». Les raisons seraient à rechercher notamment du côté de la médiatisation des actes, l'inadaptation de l'école, l'insuffisante proximité de la police... Au total 63 propositions ont été élaborées concernant les différents volets de la politique de la ville sachant qu'il s'agit aussi d'évoluer sur le plan budgétaire et institutionnel. Il y est ainsi proposé d'agir pour le développement économique et l'accès des jeunes à l'emploi, le renforcement de l'Etat et des services publics dans les quartiers, la nécessaire redéfinition de projet urbain pour les quartiers et l'instauration d'une nouvelle gouvernance da la politique de la ville (avec des mesures dérogatoires et spécifiques pour le Département de la Seine Saint Denis au vu de ses difficultés particulières).

Pour aller plus loin: www.senat.fr/rap/r06-049-1/r06-049-1.html

ACTUALITES

L'Acsé est née...

L'Acsé, Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances, établissement public national à caractère administratif reprend, intégralement, les missions du FASILD (sauf le volet accueil qui est attribué à l'ANAEM) et partiellement celles de la DIV (Délégation Interministérielle à la Ville). Ses missions sont définies dans la "loi pour l'égalité des chances" du 31 mars 2006. Il v est précisé qu'elle contribue à des actions en faveur des personnes rencontrant des difficultés d'insertion sociale ou professionnelle. Elle met en oeuvre, sur le territoire national, des actions visant à l'intégration des populations immigrées et issues de l'immigration résidant en France. Elle concourt à la lutte contre les discriminations. Elle contribue également à la lutte contre l'illettrisme et à la mise en oeuvre du service civil volontaire. Elle participe aux opérations en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Le FASILD a laissé la place à l'ACSé, depuis le 19 octobre 2006, date du premier Conseil d'Administration de la nouvelle agence. A l'échelon régional les acteurs de l'Acsé sont ceux qui œuvrer précédemment au sein du FASILD.

Pour plus de renseignements : www.lacse.fr

Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville 1 rue de la course = 67000 Strasbourg tél: 03 88 14 35 89 = fax: 03 88 21 98 31 mel: oriv.alsace@wanadoo.fr site: www.oriv-alsace.org

♦ DOCUMENTATION

LES NOUVEAUTES DE L'ORIV

■ Un nouveau site internet

Présenté aux adhérents de l'ORIV en novembre 2006, le nouveau site internet de l'ORIV a été mis en ligne le 10 janvier 2007. Ce site, c'est d'abord un habillage graphique retravaillé par Laurent CATELAN, pour permettre une meilleure visualisation, dès la page d'accueil, des nouveautés. C'est aussi une nouvelle rubrique thématique sur l'actualité et les enjeux autour de la question des discriminations, mais aussi sur les projets auxquels l'ORIV participe sur ce sujet. C'est également la mise à jour de certaines rubriques (politique de la ville...). Le choix a également été fait de proposer un nombre plus important de publications de l'ORIV en téléchargement, pour mieux les valoriser et en raison des nombreuses demandes. Cette rubrique, ainsi que les liens utiles seront mis en ligne fin février. Le lexique le sera fin mars.

■ Un numéro spécial d'Actualités sur... les personnes âgées immigrées

Retrouvez sur le site internet de l'ORIV, ce numéro spécial publié fin juin 2006. Trois ans après la parution d'un premier numéro sur ce thème, nous avons retenues trois questions centrales, agrémentées de quelques actions ou travaux que nous avons recensés en Alsace et ailleurs (sans aucune ambition exhaustive): En Alsace, connaissons-nous mieux ce public ? Où en sont les institutions alsaciennes par rapport à la prise en compte de ce public ? Comment évoluent les foyers de travailleurs migrants ?

NOUVEAUX OUVRAGES RECUS

Collectif, Immigration et marché du travail, Paris, CEREQ, (Formation Emploi, n° 94, avril-juin 2006)
Collectif, Ville, action citoyenne et débat public,
Ramonville, Erès, (Espaces et Sociétés n°123, 2006
GAVAN Alain, Prévenir la discrimination à l'embauche – Pourquoi et comment agir ? Paris,
Editions d'Organisation, juin 2006, 304 p.
GUENIF-SOUILAMAS (dir.), La république mise à nu par son immigration, Paris, 240 p., 2006
LAGRANGE Hugues, OBERTI Marco, Emeutes urbaines et protestations: Une singularité française, Paris, Presses de Sciences PO, 2006, 240 p.
MOOREHEAD Caroline, Cargaison humaine, la tragédie des réfugiés, Paris, Albin Michel, 2006, 402 p.

Directrice de publication : Murielle Maffessoli

Rédaction : Equipe de l'ORIV Suivi et Contact : Diane Hässig